

Rapport public Parcoursup session 2023

Lycée Dumont d'Urville Laplace - CPGE - PTSI

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 07 juillet 2023.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier
Lycée Dumont d'Urville Laplace - CPGE - PTSI	Jury par défaut	Tous les candidats	30	436	294	301	9

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

S'intéresser aux domaines des sciences, de la technologie et des mathématiques ainsi qu'aux démarches associées (analyse, modélisation, résolution de problème, expérimentation et communication).

Disposer de compétences dans les disciplines scientifiques. Ces compétences peuvent être attestées notamment par les résultats obtenus en première et au cours de l'année de terminale en physique-chimie, mathématiques et, le cas échéant, en sciences de l'ingénieur ou en informatique.

Posséder des aptitudes à un travail approfondi et des capacités d'organisation.

Disposer de compétences de réflexion, d'argumentation et d'expression, écrites et orales, attestées par les résultats dans les classes de première et de terminale.

Conditions d'inscription

Les candidats, titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français ou d'un titre admis en équivalence, sont autorisés à s'inscrire.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

Première année PTSI

À noter que les bacheliers qui n'ont pas suivi un enseignement de "Sciences de l'ingénieur" bénéficient de 2h supplémentaires dans cette discipline. Mathématiques 9h30 (9h au 1er semestre, 10h au 2nd semestre)

Physique-Chimie 8h

Informatique 2h

SII 8h30 SII : sciences industrielles de l'ingénieur.

Français et philosophie 2h

LV1 2h

EPS 2 h

Les interrogations orales se font au rythme d'environ 2 heures par semaine. La langue vivante 2 est facultative et n'est pas toujours proposée.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Une commission d'examen des vœux est créée pour chacune des formations de l'établissement.

Elle a pour objectif d'étudier et de classer les dossiers de candidatures.

La commission ne peut prendre en compte que les éléments qui figurent dans les « critères généraux d'examen des vœux » qui figurent pour chacune des formations dans les paramétrages de Parcoursup, informations que peuvent lire les candidats avant la saisie de leurs vœux.

Pour l'essentiel, ces critères généraux mentionnent la prise en compte des notes de 1ère et terminale, des éléments de la fiche Avenir, de la qualité de la lettre de motivation (« projet de formation motivé »).

La commission ne peut donc fonder son avis que sur des éléments objectifs connus du candidat, en aucun cas sur des éléments discriminatoires (handicap, origine géographique, etc.).

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

La commission d'examen des vœux recherche particulièrement des résultats autant que possible équilibrés entre les disciplines professionnelles ou technologiques et les matières générales.

- L'attention des candidats est attirée sur la qualité de rédaction du projet de formation motivé qui doit notamment illustrer l'intérêt pour la formation en particulier et non donner le sentiment d'être un courrier-type adapté à toutes les formations.

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Les résultats scolaires de première et de terminale	Notes de philosophie et d'anglais	Notes de la fiche Avenir	Essentiel
	Les résultats scolaires de première et de terminale	Notes et classement des matières scientifiques	Notes et classement par rapport à la classe de la fiche Avenir	Essentiel
	Les résultats du baccalauréat anticipé	Notes de français	Notes de la fiche Avenir	Important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Qualité générale		Appréciation du chef d'établissement	Très important
	Méthode de travail et autonomie		Champ "Méthode de travail" et "Autonomie" de la fiche Avenir	Important
Savoir-être	Implication	Attitude face au travail, autonomie	Appréciations portées sur les bulletins	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Aptitude à poursuivre en post-bac	Privilégier les avis Très favorable et Favorable	Avis du conseil de classe	Très important
	Le projet de formation		Expression de la motivation au travers du projet de formation	Très important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation			

Signature :

PASCAL REIX,

Proviseur de l'établissement Lycée Dumont d'Urville
Laplace